

1 EQUIPE LOCALE à votre SERVICE

Combien ça coûte ?

La direction générale des services a décidé dans un souci d'économie de supprimer tous les chauffages d'appoint se trouvant dans les bureaux. On peut aisément penser que c'est un déficit de chauffage des locaux de la ville qui a conduit à les mettre en service. Leur nécessité n'était plus à démontrer pour le confort et le bien être des agents.

La CFTC surprise par cette décision, estime que d'autres économies seraient plus judicieuses. Notamment l'envoi postal par pli séparé des communiqués « aulnay com » à tous les agents à leur domicile, alors qu'il serait si simple de le transmettre avec les bulletins de paie.

Ou bien... réclamer les milliers d'€uros en heures supplémentaires indûment payés aux agents, ce qui a été dénoncé par la chambre régionale des comptes en 2011.

Bulletin d'adhésion

Nom Prénom :

Service :

Adresse :

Tel :

Mail :

Montant annuelle de la cotisation 2013 : 90€ (30€net après déduction fiscale)



Section syndicale C.F.T.C. d'Aulnay-sous-Bois
1, boulevard Félix Faure – 93600 Aulnay-sous-Bois

Tél. : **01 48 66 73 48 06 26 41 63 08**

Fax : 01 43 32 68 97

Courriel : cftc93600@sfr.fr



Permanences : mercredi de 14h à 17h et toute la semaine sur rendez-vous



Journal des communaux d'Aulnay

avril 2013

Édito

Reconnaissance syndicale

La CFTC a pour vocation de dénoncer tout dysfonctionnement portant atteinte aux agents territoriaux.

Mais quand ça fonctionne elle sait aussi le dire.

C'est pour cela que nous tenons à souligner le rôle actif de madame BENHAMOU Adjointe au Maire en charge du personnel et de Monsieur DOUEDAR, D.G.A. des ressources humaines pour leur écoute et leur implication dans le traitement de la situation dramatique de plusieurs agents qui se sont adressés à nous.

Il reste qu'une organisation générale des services inexistant continue à générer un malaise grandissant au sein du personnel municipal.

Plus que jamais l'action syndicale se justifie.

La Section Syndicale CFTC d'Aulnay sur tous les fronts

Participation de vos représentants syndicaux CFTC aux rencontres nationales avec différents ministères, dans le cadre du dialogue social.

Le Président de la Section CFTC d'Aulnay sous bois, David MESERAY en tant que Vice-président National de la CFTC-Police Municipale a eu l'occasion de rencontrer Manuel VALLS au Ministère de l'Intérieur, pour lui faire part des revendications légitimes des Policiers Municipaux.

Extraits des propositions du ministre de l'Intérieur à l'issue de l'entretien.

- Indice 529 pour les brigadiers chefs principaux, cat. C
- Seuil assoupli à – de 20 agents ou si la population est supérieure à 20.000 habitants (pistes pour l'instant) pour les directeurs de PM, indice 801, FCO obligatoire.
- Changement d'appellation et des grades des chefs de service PM.

Une prochaine rencontre avec le ministre de l'intérieur est prévue au mois d'avril 2013, concernant les modalités d'application des futurs décrets, notamment sur le statut des ASVP (agents de surveillance de la voie publique) .

Frédéric GOUSSET Vice-président de la section CFTC locale, de son côté, participe pour la FNACT-CFTC (la fédération nationale CFTC des agents territoriaux) aux tables rondes entre les syndicats, la DGAFF (direction générale de l'administration de la fonction publique) et le ministère, sur la Loi de **décentralisation**, la modernisation de l'action publique, la **rénovation du dialogue social** et la **formation professionnelle**.

C'est dans le cadre de ces discussions et face à la fronde des syndicats (dont la CFTC) sur la journée de carence, que Mme LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique a finalement décidé son abrogation le 21 février dernier.